

CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2021

Date de la convocation : Le 4 mai 2021

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Patrick MATHIEU, Frédéric LEFEVRE, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN, Benoît LEBON, Damien LEGROS, Jean-Michel BOSTYN, Benjamin WAQUELIN

Absents excusés : Jocelyne LARUE (représentée par Claude LÉVÊQUE), Brigitte GODART (représentée par Chantal WAGNER), Justine MARCY-CHINCHILLA

Absent : Damien GOULARD

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

Début de la réunion : 19h00

Approbation du procès-verbal du dernier conseil.

1. Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la route de Pévy (Délibération n° 2021/05/01)

VU la délibération n° 2020-12-03 en date du 10 décembre 2020 approuvant le projet d'aménagement de la route de Pévy,

CONSIDÉRANT que les travaux étaient estimés à 126 399 € HTVA pour le marché de base, et à 132 755 € HTVA avec l'ajout des Prestations Supplémentaires Éventuelles,

CONSIDÉRANT qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée a été lancé le 15 mars 2021 en vue de l'attribution des travaux de l'opération citée en objet,

CONSIDÉRANT que le marché ne comporte qu'un seul lot VRD,

CONSIDÉRANT les critères de sélection suivants fixés dans le règlement de consultation :

- ✓ La valeur technique de l'offre (60 %)
- ✓ Le coût de la prestation (40 %)

CONSIDÉRANT l'avis de la commission « Appel d'offres » qui s'est réunie le 26 avril 2021 pour analyser les offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer le lot VRD à l'entreprise STPE, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 119 911 € HTVA au titre de la base et 8 470 € HTVA au titre de la Prestation Supplémentaire Éventuelle (accès charretiers en pavés) ;

AUTORISE le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise économiquement la plus avantageuse pour le montant rappelé ci-dessus incluant la Prestation Supplémentaire Éventuelle.

Fin de la réunion : 19h45